

# HAÏTI

nouvelles  
images d'

## EDITORIAL

juillet - août 2008 - n°68

Haïti cumule, sur le plan environnemental, les problèmes de déboisement des forêts naturelles, de pollution et de sédimentation du littoral et des plans d'eau, de gestion des déchets solides (domestiques et industriels) et d'érosion des sols. Tous ces facteurs contribuent à la dégradation et à la raréfaction de la ressource en eau : Haïti figure parmi une trentaine de pays qui feront face à une pénurie d'eau absolue (moins de 1000 m<sup>3</sup> par personne et par an), où la population pourrait être affectée par un stress hydrique, en 2025.

L'article de ce mois a été produit à partir d'un texte fourni par Denis Désille de l'ONG, Programme Solidarité-Eau. Non, la catastrophe n'est pas inévitable, mais il faut agir vite. Les techniques sont là, reste à prendre les décisions et à mettre les moyens. Peut-être pourra-t-on, un jour, parler de l'eau vive de la Perle des Caraïbes ?

## Dlo se lavi<sup>1</sup>. Encore faut-il que l'eau soit saine...

<sup>1</sup> L'eau c'est la vie

L'an 2025 peut nous sembler bien éloigné pourtant cela ne fait que dix-sept ans et dans dix-sept ans, dix-sept ans seulement Haïti peut se retrouver victime d'un stress hydrique. C'est-à-dire dans une situation dans laquelle «la demande en eau dépasse les ressources disponibles ou bien la mauvaise qualité en limite l'usage» Il est donc grandement temps d'intervenir sans négliger aucun des facteurs « responsables » dans ce pays.

Longtemps, en Haïti, ainsi que dans la grande majorité des pays en développement, la réalisation de projets d'eau potable a été privilégiée au détriment des projets d'assainissement. Pourtant, il est souhaitable d'améliorer conjointement l'accès à l'eau et les possibilités/ moyens d'assainissement :

- L'assainissement réduit la menace que représente le rejet incontrôlé des effluents sur les ressources

en eau et sur l'environnement

- Le manque d'accès à l'assainissement est le principal responsable des maladies diarrhéiques (les diarrhées tuent chaque année 2 millions de personnes dans le monde et 90% des victimes sont des enfants de moins de 5 ans)
- Ces maladies diarrhéiques pèsent sur la capacité de travail, sur le dynamisme de l'économie, sur la régularité scolaire des enfants...

Nous vous avons parlé, dans notre NIH n°37 de juin 2005, du contexte métropolitain et de l'expérience du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques). Dans les villes secondaires, le réseau d'eau potable, géré par le Service National d'Eau potable (SNEP), est confronté à la vétusté des installations, à l'insuffisance de l'entretien et du développement des

réseaux. Quand à l'assainissement dans les quartiers pauvres, urbains, les gens se servent de latrines à fosse sèche ou se soulagent dans la nature (terrains vagues, bordure de mer etc.).

En milieu rural, où 14% seulement de la population bénéficie de techniques et de moyens d'assainissement, l'accès à l'eau est aussi difficile. Dans un pays largement montagneux où 80% de l'habitat est dispersé, une infrastructure communautaire d'accès à l'eau pose problème. Les solutions techniques vont du puits ou du captage de sources aux forages équipés de pompes à motricité humaine, de pompes solaires ou de groupes électrogènes.

**Mener un projet d'eau potable et d'assainissement est une activité ambitieuse**, nous dit Denis DESILLE, de l'ONG PS-Eau (ONG Programme Solidarité Eau). Non seulement c'est faire appel à de nombreuses compétences en ingénierie technique, économique et sociale, mais c'est aussi savoir collaborer avec les acteurs locaux notamment les communes - maillon encore embryonnaire, manquant de formation et de ressources financières, mais pour lesquels cette collaboration peut être une opportunité de dynamisme et de développement.

Il est bien clair, en effet, qu'un projet d'eau potable et d'assainissement ne saurait se limiter à la réalisation d'ouvrages. Une fois terminé, le « projet » doit laisser place à un service public de l'eau ou de l'assainissement en mesure de fonctionner localement, sur la base de compétences de gestion locales et d'un recouvrement local des coûts de gestion.

Notre correspondant de PS-Eau ajoute le souci de pérennisation financière et de la durabilité sociale. Ce qui veut dire qu'aucune discrimination ne doit avoir lieu : si le prix de vente de l'eau est trop élevé pour certains, il faudra proposer des tarifs préférentiels pour les plus démunis.

Tous ces aspects de durabilité impliquent que les services locaux puissent s'appuyer sur des organes de gestion performants et réactifs en cas de problèmes.

C'est une des responsabilités que le « projet » doit prendre en charge : former les futurs acteurs de la commune, de l'exploitant ou de l'association représentative des usagers.

### **Quels rôles peuvent jouer les acteurs de développement français ?**

*S'impliquer dans la mise en œuvre de projets de solidarité pour l'eau et l'assainissement.*

En tant qu'association ou citoyen, vous serez sûrement amené, un jour ou l'autre, à vous intéresser à la question de l'eau dans les villages ou les quartiers où vous avez des partenaires haïtiens. Or,

mener un projet d'eau potable et d'assainissement est une activité ambitieuse qui fait appel à de nombreuses compétences en matière d'ingénierie technique, économique et sociale notamment. L'ampleur de la tâche ne doit pas pour autant rebuter les organismes de solidarité internationale qui ne sont pas spécialistes de l'eau et de l'assainissement.

D'une part, des organismes d'appui existent qui proposent un accompagnement pour le montage de projets et pour la recherche de financements.

D'autre part, les opportunités de financement pour les projets de solidarité internationale pour l'eau et l'assainissement se sont accrues, depuis 2005, avec l'adoption de la loi Oudin. Celle-ci, non obligatoire, autorise les collectivités territoriales françaises, les syndicats en charge de l'eau et de l'assainissement, ainsi que les agences de l'eau, à mobiliser jusqu'à 1% de leur budget pour financer des actions de solidarité internationale pour l'accès à l'eau et l'assainissement.

### *Associer et appuyer les acteurs locaux.*

Tout projet de développement nécessite des collaborations avec les acteurs locaux. Ces derniers, que ce soit en Haïti ou dans les autres pays en développement, disposent souvent d'une expérience et de capacités (notamment humaines) insuffisantes. Cette contrainte ne doit pas pour autant devenir une raison pour écarter ces acteurs des actions de développement local. Bien au contraire, un projet de développement local est une opportunité unique pour travailler avec ces acteurs et renforcer ainsi leurs capacités.

En Haïti, un acteur local emblématique de cette situation est la commune, qui constitue à la fois une opportunité et un risque. Un risque, car ce maillon, embryonnaire et qui reste à construire, est susceptible de freiner les partenariats entre acteurs de solidarité internationale et collectivités locales haïtiennes face au manque de compétences et de transparence. Une opportunité, car la commune est le maillon institutionnel manquant pour la gestion locale des services de l'eau et de l'assainissement,

Les communes, si elles sont encore fragiles et affichent des capacités limitées, sont des acteurs incontournables qui doivent être associées à tout projet de développement et particulièrement ceux liés à l'eau et l'assainissement. L'enjeu de la solidarité internationale est de contribuer au renforcement des capacités de ces acteurs, en faisant preuve d'optimisme, de persévérance et en s'accordant le temps d'apprentissage nécessaire.

### **Exemple d'un programme hydraulique mené par l'ONG Initiatives Développement (ID) dans le Nord-Ouest d'Haïti**

ID intervient, depuis 1994, dans les communes de Jean Rabel et de Bombardopolis. Etant donné la dispersion de l'habitat et, à défaut de plan d'aménagement du territoire, de très nombreux systèmes hydrauliques sont nécessaires pour desservir l'ensemble de la population.

Le programme hydraulique d'ID a réalisé, à ce jour, plus d'une centaine de sources aménagées, tout en appuyant l'organisation de comités de points d'eau, appelés CAEP (Comité d'Adduction d'Eau Potable), chargés de recouvrir des cotisations forfaitaires pour l'entretien du réseau. Chaque comité de gestion est également formé au cycle de l'eau, à l'aménagement d'un point d'eau, aux maladies liées à l'eau, à la gestion des cahiers de caisse et de cotisation. ID forme également des « boss locaux », pour la réalisation des petites réparations.

Parallèlement, ID a travaillé à la structuration de deux services d'entretien, l'un basé à Jean Rabel, l'autre basé à Bombardopolis, afin d'appuyer les Comités de point d'eau pour l'entretien du réseau lorsqu'une intervention dépasse les capacités du "boss local ».

Enfin, ID mène des actions de sensibilisation et d'éducation aux problèmes de contamination de l'eau. L'expérience a montré qu'un des moyens de sensibilisation les plus efficaces est l'information individualisée : un animateur reste continuellement trois jours de suite dans un village et fait passer ses messages en utilisant comme support les activités quotidiennes du foyer.

Toutes ces actions sont réalisées en étroite collaboration avec les communes, le SNEP et l'ONG allemande Agro Action.

➤ *Pour plus d'informations :*

*Denis Désille, [desille@pseau.org](mailto:desille@pseau.org) et [www.pseau.org/haïti](http://www.pseau.org/haïti)  
Initiatives et Développement : [www.id-ong.org](http://www.id-ong.org)*

## **L'ACTUALITE DU MOIS**

### **Désignation de Michèle Duvivier Pierre-Louis comme premier ministre**

Haïti se trouve sans Premier Ministre depuis le 12 avril. La chambre des députés a rejeté le 12 juin la proposition qu'avait fait le Président René Préval de nommer Robert Manuel comme Premier Ministre, ce refus venant après un premier rejet, par le Sénat; de la candidature d'Eric Pierre. Le Président a alors choisi le 23 juin de présenter l'économiste Michèle Duvivier Pierre-Louis comme Premier Ministre.

Le 17 juillet, elle est passée devant la Chambre des députés où elle a obtenu sa ratification par 61 voix pour, une voix contre et 20 abstentions. Le soutien venu d'un peu partout dans le pays et dans la diaspora a permis à Michèle Pierre Louis de franchir cette première étape, malgré une forte campagne de diffamation contre sa personne. Il lui reste à se présenter devant le Sénat pour éventuellement prononcer sa déclaration de politique générale.

Née à Jérémie Michèle Duvivier Pierre-Louis fut dans les années 80 chef de service de sensibilisation et mobilisation de la campagne d'alphabétisation de l'Eglise catholique. Elle dirige depuis 1995 la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL), bien connue pour son action culturelle et sociale. La FOKAL appuie « les secteurs porteurs de changement de la société – (...) prioritairement les enfants et les jeunes mais aussi les jeunes associations de la société civile (...) - et les secteurs historiquement marginalisés comme la paysannerie et les femmes ».

Elle affirme avoir demandé à Préval, « de relancer la mobilisation citoyenne ». « Il est tout à fait normal que des blocs se constituent, que des agendas politiques soient exprimés et que des négociations

soient entreprises », poursuit-elle. Néanmoins, « mon horizon, c'est mon pays. Je n'ai pas de problème à faire des compromis, mais il est clair qu'il me sera extrêmement difficile d'entrer dans des compromissions politiques », avertit-elle.

### **Hausse des prix**

L'Etat qui avait subventionné dans un premier temps le prix des produits pétroliers pour maintenir le secteur des transports ne peut continuer à affaiblir le Trésor Public. Depuis le 26 juin, les prix des carburants ont été revus à la hausse (de 217 à 237 gourdes pour l'essence).

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail, en accord avec les syndicats de chauffeurs a fixé les tarifs du transport de voyageurs. Ainsi pour les environs de Port-Au-Prince, la course de taxi est passer de 25 à 35 gourdes. Pour aller de Port-Au-Prince aux Gonaïves, il faudra déboursier 225 gourdes contre 200 auparavant. La fermeture des classes accentue la diminution du nombre de clients.

### **Projet de loi sur la paternité responsable**

La Ministre à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme, Marie-Laurence Jocelyn Lassègue, a soumis un projet sur le sujet au Sénat il y a un an. Projet qui semble aujourd'hui bloqué. La Ministre insiste pourtant sur son importance en rappelant que « de nombreux enfants sont en marge de la société parce qu'ils ne sont pas reconnus par leurs pères et n'ont pas d'identité ». La Chef de Cabinet de la Ministre rappelle qu'en Haïti, 70 % des enfants sont nés en dehors du mariage et que la législation actuelle établit une différence entre enfant dit « naturel » et enfant dit « légitime ».

## Objectifs

Créée en 1994, l'association a comme but de venir en aide à toute détresse et de veiller au respect des droits des enfants en Haïti.

## Projets en cours :

- Parrainage individuels ou parrainage de classes et à Dessalines, Cap Haïtien, Saint-Michel-du-Sud., Port au Prince.
- Scolarisation de plus de 500 enfants en assurant le salaire des professeurs à l'école Saint-Roch de Port-au-Prince.
- Soutien à diverses associations d'insertion des enfants des rues et de défense des droits humains.

- Soutien à des dispensaires et centre nutritionnels (Gressier, Cité Soleil) et hôpitaux (Food For the Poor).

En France : sensibilisation à la culture haïtienne (expos, vente, conférence-débats etc.)

## Coordonnées :

Association « Les Amis d'Haïti »

Mairie

39400 La Mouille

Tel : 03 84 60 60 71 (Président : Roland Girod)

Email : [zanmi-lotbodlo@laposte.net](mailto:zanmi-lotbodlo@laposte.net)

Blog : [idoo.com/zanmilotbodlo](http://idoo.com/zanmilotbodlo)

## HAÏTI EN FRANCE : AGENDA

- ✓ Juillet - Août, Paris : **Exposition de photos Haïti-Afrique** de Fred Koenig. Lieu : la Coopérative, Café Culturel équitable, Société coopérative ouvrière de production, 7 rue Lagille, 75018 Paris. M<sup>o</sup>: Guy Moquet. Horaire : Lundi-jeudi : 8h-20h. Vendredi : 8h -2h.
- ✓ 25 et 26 juillet, Langon (33) : dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition des Nuits Atypiques de Langon du (24 au 27 juillet) certains artistes haïtiens seront sur scène : **Les tambours vaudous de Bonga** se produiront le samedi 26 juillet à 23h30 au Parc des Vergers (avec Gaston « Bonga » Jean-Baptiste, James « Tiga » Jean-Baptiste : tambours vaudous ; Sheila Anozier : chant). Bonga et Sheila Anozier seront les invités de Bethany & Rufus le vendredi 25 juillet à 22h00, aux côtés de Yacouba Moumouni (Niger) pour une Nuit du Vaudou à l'Estanquet. Contact: [infos@nuitsatypiques.org](mailto:infos@nuitsatypiques.org)
- ✓ Du 28 juillet au 24 août, Arc et Senans (25) : L'association Zanmi Lòtbòdlo organise **une exposition de peintures, sculptures métal, sculptures bois** de nombreux artistes haïtiens. Lieu : " LA SALINE ROYALE ARC-ET-SENANS DOUBS près Besancon. Horaire : tous les jours de 10 H à 19 H. Contacts: [zanmi-lotbodlo@laposte.net](mailto:zanmi-lotbodlo@laposte.net)
- ✓ Jusqu'au 31 juillet, Paris : La galerie MarassaTrois a le plaisir de vous convier sa **troisième exposition: Child Art Textile/Petits tableaux perlés sur des dessins d'Iris Vieux** (Haïti). Lieu : Galerie MarassaTrois, 89 bis rue de Charenton, 75012 Paris. Contacts : [galeriemarassatris@live.fr](mailto:galeriemarassatris@live.fr).
- ✓ Du 8 au 10 août 2008, Genolhac (30) : L'association pour la promotion des arts du monde organise une **exposition-vente de peintures et sculptures d'artistes haïtiens**, au profit d'écoles de Haïti. Lieu : Café du Globe Milovanoff , GENOLHAC. Contact : APAM 04 66 67 51 66. Site internet : <http://assoc.wanadoo.fr/apam-haiti>

(Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur [www.collectifhaiti.fr](http://www.collectifhaiti.fr), rubrique Agenda)

## LE COLLECTIF HAITI DE FRANCE

### La Coopération Europe Haïti (COEH) à Madrid

La COEH, qui rassemble les ONG européennes travaillant avec Haïti (dont le Collectif Haïti de France - CHF), a pu se faire représenter à une partie de la Conférence des bailleurs de fonds pour Haïti, le 15 juillet dernier à Madrid, conférence ayant eu lieu suite à la crise alimentaire. L'objectif de la COEH était d'interpeller les gouvernements européens et autres bailleurs présents sur la question de la souveraineté alimentaire en Haïti.

### Participation du CHF à l'Université d'été du CRID

Du 3 au 5 juillet, le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, CRID, a organisé l'Université d'été de la solidarité internationale autour du thème principal: « Quels partenariats pour quelles solidarités? ». Près de 800 participants ont assisté aux modules et ateliers, le CHF

s'est particulièrement intéressé à la question des partenariats entre les associations « ici et là-bas ».

### Bilan de la 5<sup>ème</sup> Journée portes ouvertes des associations franco-haïtiennes à St Denis.

La Plate-forme d'associations franco-haïtiennes (PAFHA), dont le CHF est membre, a organisé la 5<sup>ème</sup> Journée portes ouvertes des associations franco-haïtiennes samedi 28 juin à Saint Denis (93). Cela a été l'occasion de faire une table ronde sur des questions très actuelles: le co-développement, qui permet, entre autres, aux associations haïtiennes de présenter des projets de développement pour Haïti, la double nationalité, la transmission de la culture haïtienne aux enfants nés en France et la « relève » (comment les amener à rester solidaire avec le pays d'origine?).

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78

[contact@collectif-haiti.fr](mailto:contact@collectif-haiti.fr) / [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)